

Commune d'Oradour  
Compte rendu conseil municipal  
Date 5 mai 2022

**Absents excusés : Carole Montoux, Erwan Sylvestre, Thierry Sylvestre**

Le quorum est toutefois atteint.

Corinne Baillargeau est nommée secrétaire de séance

**A l'ordre du jour :**

- **Approbation compte rendu du dernier conseil municipal**

Approuvé à l'unanimité

- **Aménagement de Chillé**

L'échéancier a été tenu : les travaux réalisés par l'entreprise Eurovia sont presque terminés. Il reste l'application de la résine et la pose de panneaux de signalisation (semaine du 16 mai).

La dernière réunion de chantier s'est terminée par un petit pot offert par la mairie.

Les jardins de l'Angoumois ont préparé les parterres : terre, paillage, semis de pelouse. Les plantations d'arbres et de vivaces s'effectueront à l'automne.

- **Abribus à Chillé**

Plusieurs choix : abri bus bois, métal et verre, métal et bois.

Tout bois : moins cher mais nécessite un entretien régulier (Rappel : l'abri bus de Germeville acquis 2013 avait coûté 2400€)

Métal et verre (3960€) : les panneaux en verre demandent un nettoyage régulier.

Le Conseil a opté à l'unanimité, pour l'abri bus en métal et bois autoclave pour un montant de 3714€.

Il n'a pas été retenu l'achat de la banquette à 762€.

Le département alloue une subvention de 540€ pour l'achat d'un abri bus.

- **Parc éolien de la Couture**

Le Conseil autorise, à l'unanimité, le Maire à signer le bail emphytéotique et la convention de chemin avec le fermier, la société Bay-Ware.

*Un bail emphytéotique (classique ou administratif) concerne la location de biens immobiliers de très longue période comprise entre 18 et 99 ans, qui donne au preneur un droit réel sur le bien concerné par le bail. Comme le preneur s'engage sur une très longue durée, il peut entreprendre des travaux ou une construction pour améliorer ce bien et en profiter. Les améliorations profiteront au propriétaire sans que celui-ci ait à dédommager le locataire au terme du contrat.*

*Les baux de ce genre ne sont pas répandus en France comparé à d'autres pays comme l'Angleterre. Cependant, ce bail est utilisé dans le domaine administratif et il concerne particulièrement les collectivités territoriales. On parle alors dans ce cas de bail emphytéotique administratif.*

## - SIVOS

Le Syndicat Intercommunal à vocation scolaire de l'école maternelle d'Aigre est un regroupement de moyens sur la commune d'Aigre. Il est constitué de sept communes : Aigre, Saint Fraigne, Mons, Barbezières, Ebréon, Ranville Breuillaud et Verdille.

Les communes des Gours et d'Oradour sont liées au SIVOS par une convention signée chaque année, en fonction du nombre d'enfants scolarisés.

Le SIVOS finance les bâtiments, leur entretien, les consommations, les investissements mais aussi les fournitures scolaires et administratives, les équipements, le personnel non enseignant (ménage, aide administrative) et les ATSEM (agent territorial spécialisé de l'école maternelle).

C'est la mairie d'Aigre qui gère et finance la cantine y compris le personnel.

Pour cette année scolaire 2021-2022, 2 enfants de la commune fréquentent l'école maternelle d'Aigre. La participation versée au SIVOS s'élève à 4560€, soit 2580€ par élève.

La commune d'Oradour aurait la possibilité d'adhérer au SIVOS. La délibération des autres communes serait nécessaire.

Le coût : -20% sur la participation soit, 2339€/élève + la contribution aux investissements qui s'élève à 4.39€/habitant, soit environ 800€.

La commune, en adhérant, participerait alors aux décisions.

Afin de mieux appréhender ce dossier, le Conseil souhaiterait accueillir le président du SIVOS, Renaud Combaud, pour une présentation, lors d'une prochaine réunion.

## - SDEG (Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente) et électricité

La facture d'électricité de la commune s'élève à 7000€ pour l'année 2021 : 3000€ pour l'éclairage public des villages de Coudret, Chillé, Germeville, Les Châtelets, et la consommation de l'église et des pompes, 3000€ pour la mairie (éclairage et chauffage), et 1000€ d'abonnement.

Le SDEG estime à 1200€ le coût de l'éclairage public. Il va étudier en détail les différents postes de consommation afin d'expliquer cette consommation qui peut paraître excessive, voire de déceler un éventuel raccord frauduleux.

Des solutions afin d'économiser l'énergie électrique sont à l'étude : programmateur chauffage mairie, remplacement des radiateurs du bureau, installation de LED...

Lors des travaux à Chillé, les candélabres bleus de la place ont été récupérés, le SDEG étudie la possibilité de les installer à Germeville.

## - Chocolats de fin d'année

Depuis plusieurs années, la commune offre à chaque foyer une boîte de chocolats achetée auprès de Carrefour à Aigre. Afin de changer ce cadeau de fin d'année, le conseil compare plusieurs propositions :

- ✓ Panier garni de Carrefour, 5 produits de 20€ à 25€ si emballé
- ✓ Panier garni « Paul Laredy », offre mairies, 9 produits, pour 1 personne, 12€ à 15€, ou 2 personnes, 19€ à 22€.
- ✓ Boîte de chocolats de Carrefour 14€

Réponse à donner avant l'été.

## - Commission salle des fêtes

Les membres de la commission n'étant pas tous présents, la présentation est reportée ultérieurement

### - **Projet logo – nom des habitants**

Le Maire propose plusieurs logos où sont présents entre autres roseaux (en référence aux rouches) et cours d'eau (l'Osme et la Couture).

Le nom des habitants (le gentilé) d'Oradour :

Pourquoi vouloir donner un nom aux habitants d'Oradour ? Pour personnaliser, donner du sens.

Il n'y a pas d'emploi légal arrêté ou réglementaire pour les petites communes.

**Oradour** vient du mot occitan *orador*, évolution du mot latin *oratorium*, en français *oratoire*, lieu sacré destiné au culte privé d'une famille ou petite communauté.

Le Conseil souhaite associer les habitants dans ce choix. Vont être ainsi proposés 4 noms, sélectionnés par les conseillers municipaux. Informés par une note, chaque habitant majeur pourra venir « voter » en déposant son bulletin à la mairie à une date à définir (un samedi matin). Un pot clôturera cette matinée. Prévoir liste d'émargement et bulletins.

Les noms sélectionnés :

Oratiens et oratiennes

Oradais et oradaises

Oradouriens et oradouriennes

Oradourais et oradouraises

### **Questions diverses**

- **La fibre** arrive à Chillé ! bientôt.
- **Tour du Pays d'Aigre**, samedi 28 mai. 13 signaleurs sont nécessaires. Seront absents Eric Sicard, Angélique Maufras, Corinne Baillargeau. Nadine Echaroux sera présente et occupera le carrefour de Chantereine.
- **Concert en l'église d'Oradour**. Un enregistrement musical au clavecin a été réalisé dans l'église d'Oradour, un CD va sortir en juin. Pour remercier la commune de l'avoir accueilli gratuitement, le musicien Guillaume Rebinguet-Sudre, violoniste français spécialisé dans la musique baroque et facteur de clavecin, propose d'offrir un concert dans l'église soit en juin, date de sortie du CD, soit pour le week-end des journées européennes du patrimoine. Nous retenons la date du samedi 17 septembre. Sur réservation car le nombre de places dans l'église est limité.



- **Congélateur salle des fêtes**. Il est décidé de remplacer le congélateur qui ne fonctionne plus. Achat chez Boulanger, 329€.